

Saint-Leu-la-Forêt, le 11 juillet 2009

Monsieur le Maire,

Le 3 juillet dernier, votre directrice de cabinet, Lauriane Biré nous apprenait par courriel qu'un nouveau local d'opposition nous était attribué dès le 15 juillet, au 2 place de la forge.

Nous sommes surpris par la soudaineté de cette annonce à plus d'un titre :

- nous n'avons pas eu communication de la décision du maire qui a modifié le dernier contrat d'occupation du local municipal, situé à l'angle des rues du Général Leclerc et Emile Bonnet, local affecté au cabinet médical.
- cette annonce de dernier instant révèle une nouvelle fois le peu de considération que vous témoignez aux élus minoritaires de notre commune.
- Quid des anciens combattants ? pouvez-vous confirmer qu'un nouveau local a été attribué à cette association afin qu'elle puisse fonctionner comme auparavant ?

A notre demande, une visite du nouveau local attribué à l'opposition a été effectuée le 8 juillet dernier. Christel Leroyer et Nathalie Blanchard ont alors constaté l'état général très vétuste, voire l'insalubrité du local.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les travaux de remise aux normes et de réfection dans les meilleurs délais pour nous permettre de tenir notre première réunion fin août.

Si le local n'était pas mis aux normes au plus tard le 28 août, vous veillerez à mettre à notre disposition un local adapté à l'exercice de notre mandat.

Concernant le déménagement, vous voudrez bien nous tenir informés, dans un délai raisonnable, de la date envisagée afin que nous puissions être présents et veiller à ce que l'ensemble de nos affaires soit déménagé sans que nous ayons à regretter par la suite la perte de nos archives.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour en discuter.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Eric Duberland, Christel Leroyer, Nathalie Blanchard, Didier Imbert, Elisabeth Boyer, Monique Baquin.

Copie : les conseillers municipaux